

constructions neuves, grâce à une eau naturellement chaude à 65 degrés pour un débit de 300 000 litres par heure. Mais le réseau ancien sera raccordé dès 2014 et celui du nouveau quartier doit être opérationnel à partir de 2018, selon Idex.

ILE-DE-FRANCE

B. Delanoë aurait aimé aller «plus vite et plus loin» sur la métropole

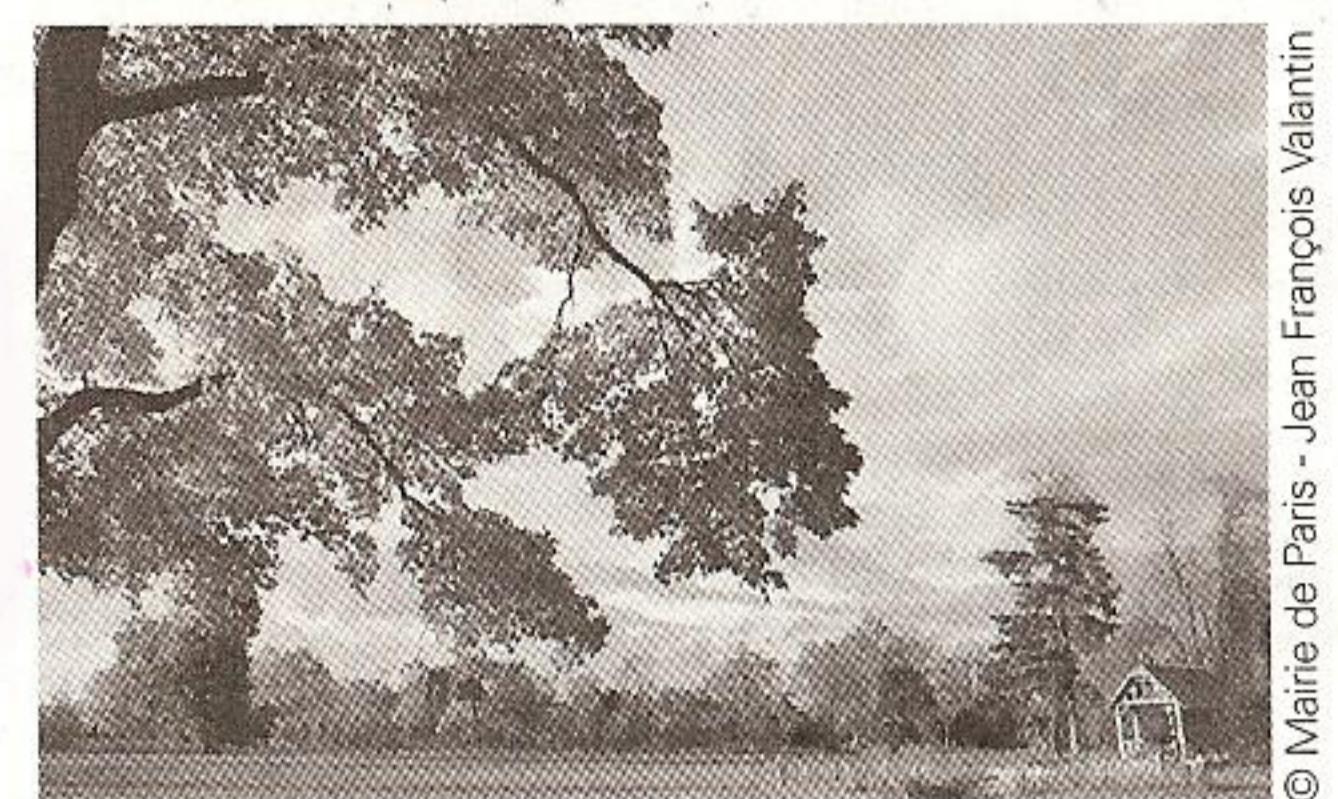
Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, aurait aimé «aller plus vite et plus loin» sur la création de la métropole parisienne, affirme-t-il dans une interview-bilan au *Nouvel'Obs* Paris. «Il a fallu un temps infini pour passer des conventions bilatérales à la conférence métropolitaine, puis de la conférence métropolitaine à Paris métropole, et enfin de Paris métropole à l'actuel projet de loi. C'était la conséquence de siècles de blocage, où la capitale avait un tel mépris de la banlieue qu'elle y envoyait ses déchets, ses pauvres et même ses morts. Depuis 2001 nous avons rompu avec cette logique (...) mais j'aurais voulu aller plus vite et plus loin», poursuit l'édile socialiste, élu en 2001. M. Delanoë regrette également que la «mise en œuvre du projet des Halles n'ait pas été plus rapide». Lancé au début de son premier mandat, le projet de réaménagement des Halles ne devrait pas être achevé avant... 2016. Au chapitre de ses réussites, M. Delanoë se dit fier d'avoir «contribué à remettre Paris en mouvement». «Les 10 % du territoire parisien en rénovation sous l'impulsion d'Anne Hidalgo, l'éradication de l'habitat insalubre, le nouvel élan culturel, la politique en faveur de la petite enfance, les 36 créations et les innombrables réhabilitations d'écoles, le milliard consacré à l'innovation depuis 2008 ont permis à la société parisienne de se retrouver dans sa diversité, sa solidarité et sa créativité», détaille-t-il. «Les 15 000 familles et les 30 000 jeunes qu'elle a regagnés en dix ans, après 2001, offrent le meilleur témoignage de cette vitalité retrouvée», souligne le maire. Interrogé sur ce qu'il

fera après mars 2014, M. Delanoë répond qu'il ne «sait pas» et ne cherche pas à savoir. «Il faut être humble et laisser les choses venir. Je sais d'ores et déjà que j'aurai besoin de prendre du recul. Quoi qu'il arrive, je resterai un citoyen libre et engagé», conclut-il.

VAL-DE-MARNE

**SENAT – QUESTION ORALE
Accueil des gens du voyage dans le bois de Vincennes**

Christian Cambon : «Le bois de Vincennes est, avec le bois de Boulogne, le seul espace naturel dédié à la promenade pour les Parisiens et les habitants des communes voisines. Ce bois, qui est géré par la Ville de Paris, a déjà été amputé d'un tiers de sa surface : 11 hectares pour la Foire du Trône, un centre de rétention administrative, des installations militaires. Et voilà que le Conseil de Paris, contre la décision de la commission supérieure des sites et la charte pour la protection du bois de Vincennes, décide d'y créer une aire pour les gens du voyage, éloignée de toute école, de tout centre social. Il faudra revoir cette gouvernance, dans le cadre de la métropole, sachant que toutes les collectivités ont tendance à renvoyer la création de ces aires le plus loin de leur population... La ville de Paris prétend avoir modifié son projet : saisissez à nouveau la commission supérieure des sites, comme vous en avez seul la compétence. Monsieur le ministre, vous qui



© Mairie de Paris - Jean François Valantin

venez de prendre vos fonctions, nous comptons sur votre objectivité et l'attention que vous porterez à ce dossier.»

M. Philippe Martin, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie : «Merci pour vos propos, mais on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment, monsieur le sénateur. M. le ministre de l'Intérieur vous ayant répondu en mars 2013 sur les éléments qui le concernent, je vous répondrai donc sur les aspects écologiques du projet au bois de Vincennes. La commission supérieure des sites ayant donné un avis favorable au nouveau projet d'aire de stationnement, j'ai autorisé, le 24 juin 2013, et en vertu de l'article L.341-10 du Code de l'urbanisme, la création de cette aire.»

Christian Cambon : «Je le regrette. Vous qui venez d'un territoire rural, vous ne pouvez peut-être pas être sensible au fait que les bois de Vincennes et de Boulogne, seuls espaces naturels de la zone, doivent être préservés, face à la ville de Paris qui y met tout ce dont elle ne veut pas.»

Année Le Nôtre au domaine des Sceaux

A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine et en point d'orgue du 400^e anniversaire de la naissance d'André Le Nôtre au Domaine de Sceaux, Patrick Devedjian, député et président du Conseil général des Hauts-de-Seine, et Yves Révillon, vice-président du Conseil général en charge du Patrimoine non scolaire et des Promenades vertes et de la Promenade bleue ont inauguré, des parterres de broderies et de gazon restaurés, conçus par André Le Nôtre. Dessiné au XVII^e siècle par Le Nôtre, le parc de Sceaux est l'un des joyaux de l'art des jardins «à la française». Le Conseil général des Hauts-de-Seine s'est fixé pour objectif de valoriser l'histoire des lieux en soulignant cette perspective paysagère majeure et en jouant sur la hiérarchie des parterres, fidèle en cela aux jardins réguliers des XVII^e et XVIII^e siècles. De plus, afin de s'immiscer dans les coulisses d'Albert-Kahn, musée et jardin à Boulogne-Billancourt, les visiteurs ont pu assister à un spectacle de danse à la Maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry et découvrir une nouvelle exposition aux Archives départementales à Nanterre : «Trois siècles de création dans les Hauts-de-Seine». Des expositions, des visites guidées, des ateliers «découverte» ont également été proposés tout au long du week-end dans les musées et dans les parcs du Conseil général des Hauts-de-Seine.



© Anne Thomas/Mairie de Paris